

CARNET

Nomination.- Le juge alsacien Dominique Adam vient d'être nommé conseiller d'État de Monaco. Le Conseil d'État de la Principauté est chargé de donner un avis sur les projets de loi et d'ordonnance soumis à son examen par le prince, et peut être également consulté sur tous autres projets. Ses attributions consultatives font aussi de cet organisme, sur le double plan législatif et réglementaire, un collaborateur du gouvernement monégasque. Il est composé de douze membres choisis et nommés par le prince, après avis du ministre d'État et du directeur des services judiciaires.

Parallèlement, Dominique Adam vient d'être nommé membre associé du comité supérieur d'études juridiques de Monaco. Ce Strasbourgeois de toujours, aujourd'hui âgé de 64 ans, a fait carrière dans la magistrature, en particulier à Mulhouse, Strasbourg et Colmar, où il a été président de chambre doyen à la cour d'appel jusqu'à sa retraite voilà un peu plus d'un an.

Dominique Adam a également été juge au tribunal administratif de Strasbourg de 1990 à 1995, et à la cour d'appel de Monaco de 1999 à 2008, où il a exercé en tant que vice-président.

DNA 04/04/2018